



**CFDT-Culture**  
12, rue de Louvois  
75002 PARIS  
Tél. : 01 40 15 51 20  
Fax : 01 40 15 51 22  
www.cfdt-culture.org  
cfdt@culture.gouv.fr

## LA CFDT-CULTURE CONTINUE SON COMBAT AU SEIN DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

### RAPPEL :

Le Ministère de la Culture et de la Communication organise tous les 3 ans une consultation générale des personnels pour déterminer l'influence de chaque syndicat, lui donner les moyens de fonctionner et calculer, sur la base des votes, la répartition des sièges dans les différentes commissions :

- le Comité Technique Paritaire qui traite de l'organigramme, des modes de fonctionnement des écoles (personnels, locaux, équipements) et plus globalement de l'organisation du travail
- le Comité Hygiène et Sécurité qui s'attache à résoudre les problèmes liés à l'hygiène et la sécurité et à l'environnement du travail

Cette consultation se fait par correspondance. On vote pour un syndicat et non pour des personnes.

Les voix sont comptabilisées :

- au niveau national, permettant de déterminer le poids de chaque organisation pour l'ensemble du Ministère et donc la représentation syndicale au sein des CTP et CHs Ministériels
- au niveau de la DAPA,
- au niveau local dans chaque école

Il est important que tous les personnels enseignants et ATOS, Culture ou Equipement, participent à cette consultation. **La participation doit être de 50 %**, sinon un second tour doit avoir lieu.

### POUR :

- que toutes les **Ecoles d'architecture aient les mêmes moyens** (pas d'écoles à deux vitesses, celles qui deviendront rapidement EPSCP parce qu'elles font de la recherche et auront des moyens financiers supérieurs et les autres).
- une **vraie gestion des personnels** enseignants et administratifs tant locale que centralisée (blocage de carrière – décisions opaques pour les promotions – évaluation/notation – absence de management)
- que soit enfin mis en place - chantier engagé depuis 1984 - et après réelle concertation, **le statut des enseignants-chercheurs** : troisième volet de la réforme, pour être en cohérence avec le "D" du LMD.
- **l'ouverture des postes** de personnel administratif titulaire nécessaire au bon fonctionnement des écoles pour pallier le déficit chronique.
- que cesse la **précarité des personnels** administratifs ou enseignants, vacataires ou contractuels d'établissement, sans déroulement de carrière
- la transparence dans **l'attribution des primes**, avec des critères affichés
- que fonctionnent les instances locales : **C T P et C H S** pour le respect du droit : application des règles d'hygiène et sécurité et médecin de prévention pour chaque établissement
- que chaque école respecte l'obligation d'offrir à ses agents une possibilité de **restauration** (tickets-restaurant ou restaurant administratif).

### CONTRE

- **L'impérialisme de la DAPA**, notre tutelle aux abonnés absents et **sa frilosité pour régler les conflits** face à certains chefs d'établissement, **ses pseudo "concertations"** et son mépris affiché envers les personnels. Les victoires remportées par la CFDT-Culture ne le sont qu'après bras de fer, rapports de force épuisants ou jugements des tribunaux.
- La **souffrance au travail** due notamment à la négligence du facteur humain au profit d'objectifs budgétaires, de conflits non arbitrés.
- **L'externalisation** de plus en plus systématique des missions de services publics (formations des personnels, entretiens et même certains enseignements du cursus).

**VOTER c'est bien,**

**VOTER C F D T, c'est mieux**